



Le Point rose



## MINI-FOULEES d'AIX

**Samedi 8 octobre 2022**

### INSCRIPTION

#### **Renseignements (en majuscule)**

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Sexe :            Masculin                    Féminin

Année de naissance : .....

Ville : .....

Club (si licencié) : .....

#### **Course : (cocher)**

<input type="checkbox"/> Les guépards	2009 / 2010	départ 16h30	4 boucles = 2400 m
<input type="checkbox"/> Les lions	2011 / 2012	départ 16h50	3 boucles = 1800 m
<input type="checkbox"/> Les antilopes	2013 / 2014	départ 17h10	2 boucles = 1200 m
<input type="checkbox"/> Les zèbres	2015 / 2016	départ 17h30	Animation Athlé
<input type="checkbox"/> Les lièvres	2017 / 2018	départ 17h50	Animation Athlé

#### **Règlement :**

- Pas de préinscription ; **inscriptions sur place** à partir de 15h30, **limitées à 100 enfants** par course (sécurité) et fermées 10 min avant le départ de chaque course.
- Participation de **1€** reversée à l'association POINT ROSE
- **Lot à chaque participant et récompenses aux 3 premiers de chaque course sauf les Zèbres et les Lièvres.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident immédiat et secondaire dont les participants pourraient être victimes et qui ne relèverait pas directement de l'organisation.
- Participation avec fair-play ; aucune réclamation après la course.

#### **Responsabilité parentale :**

Je soussigné .....  père,  mère, de l'enfant inscrit ci-dessus à la course *mini-foulées d'Aix* autorise celui-ci à participer à cette manifestation sous mon entière responsabilité. Je déclare avoir pris connaissance du règlement, être couvert par une assurance personnelle et m'engage à n'exercer aucune poursuite à l'encontre des organisateurs pour tout incident pouvant résulter de la participation à cette épreuve.

En cas de besoin, j'autorise les organisateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise par ailleurs *les mini-foulées d'Aix* à utiliser l'image de mon enfant dans le respect de la loi en vigueur et à seules fins de communication.

Fait à Aix en Provence, le .....

Signature :